L'EXPRESS

ALPES-MARITIMES

Ciotti, l'homme qui monte

DOSSIER RÉALISÉ PAR ROGER-LOUIS BIANCHINI
REPORTAGE PHOTO : ERIC BOIZET/ANDIA POUR L'EXPRESS

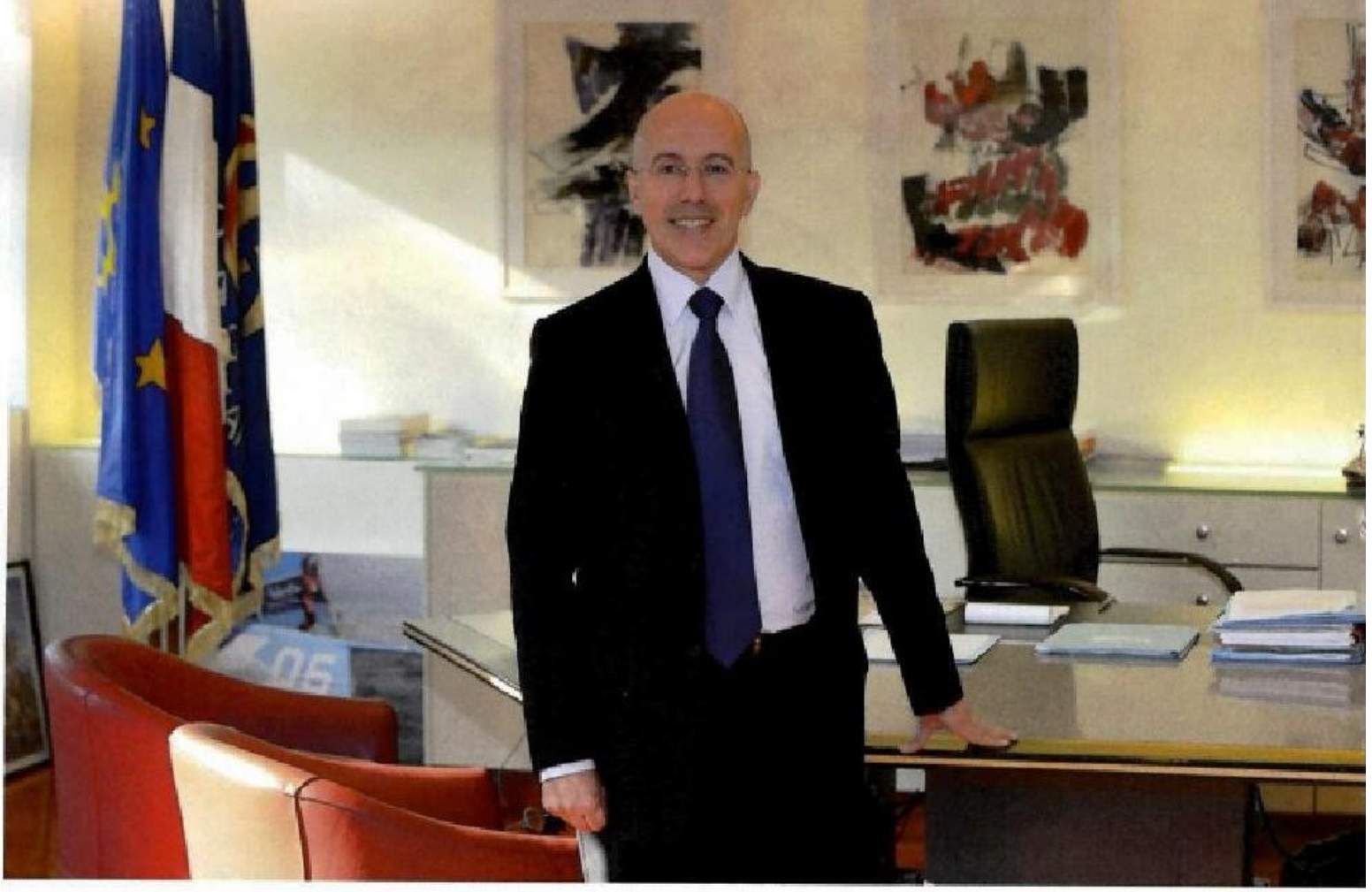

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Président du conseil général, député, premier adjoint au maire de Nice... En moins de deux ans, grâce à Christian Estrosi, Eric Ciotti est devenu un homme politique incontournable dans le département. Il doit maintenant faire ses preuves.

ROGER-LOUIS BIANCHINI

Il neigeait sur le haut pays niçois, ce dimanche 7 décembre 2008, mais le moral d'Eric Ciotti était au beau fixe : il venait d'être élu conseiller général UMP du canton de Saint-Martin-Vésubie/Venanson, au premier tour, avec 78,46 % des suffrages exprimés. Onze jours plus tard, ses pairs confiaient à ce nouveau venu le fauteuil de président de l'assemblée départementale : « C'est unique dans les annales politiques de notre pays », se plaît à souligner l'intéressé. Unique ou pas, ce passage presque instantané du statut de bizut à celui de chef de classe constitue en fait la troisième étape de son ascension : celle d'un homme de l'ombre œuvrant dans les coulisses du pouvoir et jaillissant, soudain, sous les projecteurs de la scène politique.

Petit retour en arrière : le 17 juin 2007, il conquiert le mandat de député de la 1re circonscription des Alpes-Maritimes. Puis, en mars 2008, il obtient le poste de premier adjoint au maire de Nice, un certain Christian Estrosi. Le

FIDÈLE Eric Ciotti ne cache pas l'admiration qu'il porte à Christian Estrosi, à qui il doit sa carrière politique.

ministre de l'Industrie est, tout à la fois, l'ami, le mentor et le pygmalion de Ciotti : celui-ci lui doit ses mandats de député, de premier adjoint et de président du conseil général, dans l'ordre chronologique et cela en dix-huit mois !

« Pour les législatives, se souvient Eric Ciotti, il m'avait dit : « Il faut que tu y ailles, car Jérôme Rivière n'aura pas l'investiture de l'UMP. » Il s'agissait donc de préserver la circonscription. Pour les municipales, Christian m'a pris sur sa liste en deuxième position. Quant aux cantonales, c'est la démission de Gaston Franco qui a provoqué une partielle dont je suis sorti vainqueur. »

Une démission fort opportune pour régler un conflit, latent mais bien réel, au sein de la famille UMP. L'objet de la querelle ? La succession de Christian Estrosi, contraint, pour respecter la loi sur le non-cumul des mandats, d'abandonner la présidence du conseil général. Son idée initiale, pourtant, était autre : présenter un « ami sûr », Alain Frère, maire et conseiller général (UMP) de Tourrette-Levens, ou Jean-Pierre Mascarelli, conseiller général (UMP) de Coursegoules. Dans les deux cas, cela aurait permis au duo Estrosi-Ciotti de continuer à gouverner l'assemblée départementale, par affidé interposé. Mais aussi la ville de Nice, puisque Ciotti, premier adjoint, remplacerait « naturellement » le maire, appelé à s'absenter pour assumer son rôle de ministre.

Mais cette stratégie comportait un risque que Christian Estrosi n'a pas voulu prendre. Celui de voir surgir une seconde candidature de l'UMP pour le siège de président du conseil général. Les noms de Michèle Tabarot, la très influente députée maire du Cannet, et de René Vestri, conseiller général et maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, étaient susurrés en catimini. Déjà, certains élus avaient réclamé la tenue d'un scrutin à bulletins secrets qui pouvait faire craindre le pire à Christian Estrosi. Le spectre d'une rébellion au sein de ses troupes et, donc, d'une remise en cause de son leadership, se dessinait. Le résultat des élections sénatoriales, le 22 septembre 2008, avait sonné comme une mise en garde *(voir page VIII)*. D'où la tactique plus sûre choisie finalement par le maire de Nice : au département, la mise sur orbite de son – presque – alter ego ; à la ville, la promotion de Benoît Kandel (UMP) au poste de premier adjoint, pour remplacer Ciotti. Avec cet ancien gendarme, néophyte en politique, le risque de désobéissance était réduit à zéro.

Eric Ciotti subit d'abord un cuisant échec dans le canton de Nice-1

Restait, à faire élire Ciotti, au conseil général. Simple en apparence, l'opération s'avère laborieuse. L'intéressé se présente d'abord en mars 2008 dans le canton de Nice-1. Patatras : il subit un cuisant échec face au sortant, Marc Concas (PS). Qu'à cela ne tienne : quelques mois plus tard, Estrosi obtient la démission du conseiller général de Saint-Martin-Vésubie, Gaston Franco, en échange de son intégration au sein de son cabinet, à la mairie de Nice. Sa mission ? « conseiller spécial en charge des problématiques du développement durable ». Sa rémunération : 7 300 euros par mois. Un poste transitoire, en attendant d'être élu député européen en juin 2009... En tout cas, cette démission opportune libère un siège pour Eric Ciotti. Cette fois, il est élu. La présidence du département s'ouvre à lui.

Cette affaire réglée, un autre sujet de discorde point d'ores et déjà à l'horizon : la création de la future métropole régionale. Christian Estrosi l'imagine aussi puissante que possible, couvrant le littoral de Menton à Antibes et, pourquoi pas, jusqu'à Cannes et Mandelieu. Ce qui n'est pas du goût de certains maires, soucieux de conserver leur autonomie *(voir l'encadré page IV)*.

Estrosi, toujours Estrosi. Il est inséparable du parcours d'Eric Ciotti depuis juin 1988. Depuis le jour, précisément, où le même Gaston Franco présenta au député Christian Estrosi un étudiant frais émoulu de Sciences po, de dix ans son cadet. Un inconnu, fils d'une institutrice originaire, justement, de Saint-Martin-Vésubie, et d'un quincaillier niçois. Un jeune homme dont le grand-oncle, Alfred Kermés, fut non seulement le président emblématique de la fédération de pêche des Alpes-Maritimes, mais aussi le premier adjoint au maire de ce beau village de montagne. >>>

ÉRIC CIOTTI VU PAR...

BRICE HORTEFEUX, ministre de l'Intérieur : « Travailleur, intelligent et organisé »

Ils se sont connus lors de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur. De janvier à mai 1995, ils ont œuvré, dans le même bureau, à l'organisation des réunions publiques du candidat soutenu alors par un certain Nicolas Sarkozy. Une véritable amitié est née entre les deux hommes. C'est Brice Hortefeux qui le dit : « Eric est convivial. J'ai toujours plaisir à dîner avec lui. » Il ajoute : « Il est travailleur, intelligent et organisé. Ce sont les trois qualités indispensables à celui qui veut réussir en politique. » L'actuel ministre de l'Intérieur se félicite aussi de sa collaboration avec le « M. Sécurité » de l'UMP : « C'est un interlocuteur toujours positif. Il connaît ses dossiers, il est ouvert sans être démagogue. A l'Assemblée nationale, il a acquis l'autorité qui prélude à la maturité. Je ne doute pas que son avenir soit assuré, avec le soutien de Christian Estrosi. »

PAUL CUTURELLO (groupe socialiste et apparentés) : « Il poursuit une politique désastreuse »

Pour Paul Cuturello, Estrosi et Ciotti, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. « Il a été installé par son mentor dont il poursuit la politique désastreuse à l'égard des ménages, avec une augmentation des impôts locaux qui atteint 18 %. Ni l'un ni l'autre n'ont su anticiper la crise et ses conséquences sur les recettes. Résultat : c'est l'aide sociale qui est sacrifiée. » Le responsable du groupe socialiste et apparentés au conseil général dénonce également « le recours à l'emprunt pour financer les investissements imprudemment engagés ». Un choix qui va se traduire, selon lui, par un nouvel accroissement de la pression fiscale et une diminution de l'aide sociale. ■

>>> « Christian venait d'être élu député de la circonscription contre le sortant, le socialiste Jean-Hugues Colonna, et je préparais le concours de l'ENA et un troisième cycle de gestion des collectivités locales. J'ai décidé d'abandonner mes études pour travailler avec lui comme attaché parlementaire », se rappelle Eric Ciotti.

En 1995, il soutient le candidat Balladur et rencontre Hortefeux

Le voici donc qui « sacrifie » une carrière de haut fonctionnaire pour œuvrer dans l'ombre d'un politique. Cela va durer une vingtaine d'années, hormis un modeste mandat de conseiller municipal de Saint-Martin-Vésubie de 1989 à 1995 et un intermède auprès de Jean-Claude Gaudin, président de la région Paca, de 1998 à 2001, au moment de la traversée du désert d'Estrosi. Mais il rejoindra bien vite le cabinet de son ami et patron, lorsque celui-ci prendra la présidence du conseil général, puis en tant que conseiller au ministère de l'Aménagement du territoire, de 2005 à 2007.

Ciotti a connu une autre expérience, courte, mais non négligeable, car elle a permis au jeune apparatchik azuréen de se faire apprécier du clan Sarkozy. Ce fut la campagne présidentielle d'Edouard Balladur, en 1995. Il fut employé au QG du candidat où il travailla à l'organisation des grandes réunions publiques, sous la direction de Brice Hortefeux.

Nul doute que cette collaboration ne l'a pas desservi, bien au contraire. Car Eric Ciotti devient en 2009 secrétaire national chargé de la sécurité de l'UMP. Ce qui le conduira, depuis son entrée à l'Assemblée nationale, à être le rapporteur de plusieurs lois sur la question. Le moins que l'on puisse dire est que, dans ce domaine, Eric Ciotti ne fait pas dans le laxisme. Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux, a pu le constater lorsqu'il a contesté certaines dispositions du projet de loi pénitentiaire dans lequel il a dénoncé « un message de clémence adressé aux délinquants ». Un bon moyen, il est vrai, d'être populaire dans les Alpes-Maritimes... Les représentants des forces de l'ordre ne s'y trompent pas, qui lui décernent un satisfecit. « C'est une chance d'avoir, enfin, au sein de l'UMP un interlocuteur qui connait bien nos problèmes, déclare Bruno Beschizza, secrétaire général du syndicat Synergie officiers. Nous travaillons en confiance avec lui. »

Ces responsabilités, Ciotti en rêvait déjà à l'âge de 7 ans, lorsqu'il partait à la chasse en montagne avec son grand-oncle, Alfred Kermés, à Saint-Martin-Vésubie. « Je me suis toujours dit qu'un jour je serai député. » Son rêve s'est réalisé le 17 juin 2007. Mais il n'a accompli que la première moitié du chemin, la plus facile. Lui qui a tout reçu de son mentor est perçu pour le moment comme un héritier. Un jour, il sera jugé sur ses qualités propres. ● R.-L. B.

J.-P. AMET/TÉDÉPHOTO

CRITIQUÉ Après avoir obligeamment « cédé » son mandat de conseiller général de Saint-Martin-Vésubie à Eric Ciotti, Gaston Franco a été élu député européen.

ÉRIC CIOTTI AU SCANNER

BIO EXPRESS

1965 Naissance à Nice le 28 septembre.

PARCOURS

1988 Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.
1988-1992 Assistant parlementaire du député Christian Estrosi.
1995-1998 Directeur du cabinet adjoint de Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional Paca.
2003-2007 Directeur du cabinet de Christian Estrosi, président du conseil général.
2007 Député (en juin).
2008 Premier adjoint de la ville de Nice (en mars).
2008 Président du conseil général (en décembre).
2009 Secrétaire national de l'UMP (en mars).

> SON PROFIL

Son image
« Je suis volontaire. »
Sa principale qualité
« La rigueur. »
Son principal défaut
« L'obstination. »
Sa principale fierté
« J'ai démontré avec Christian Estrosi que l'amitié pouvait exister en politique. »
Son souvenir politique le plus fort « Mon élection à l'Assemblée nationale. »
Son pire souvenir politique
« La défaite d'Edouard Balladur, en 1995. »
Sa principale réussite
« Mon accession à la présidence du conseil général. »
Son principal échec
« Ma défaite dans le 1er canton de Nice. »
S'il n'avait pas fait de politique « J'aurais voulu être chirurgien. »
Ses modèles Le général de Gaulle et Nicolas Sarkozy.
L'adversaire qu'il respecte le plus Michel Rocard.
Le lieu qui incarne le mieux la France L'Arc de triomphe.

PHOTO 12/AFP

Marion Cotillard, dans *Public Enemies*, de Michael Mann.

> SES COUPS DE CŒUR

Un livre *Voyage au bout de la Nuit*, de Céline.
Une chanson *Ici les Enfoirés*, 2009.
Un film *La vie est un long fleuve tranquille*, d'Etienne Chatiliez.
Un acteur Jean Reno.
Une actrice Marion Cotillard.
Un chanteur Michel Sardou.

Jean Reno.

Une chanteuse
Mylène Farmer.
Un écrivain Max Gallo.
Une sportive Laure Manaudou.
Un loisir Deux : la chasse et la montagne.